

Mention Science politique

Spécialité “ Conseil aux Collectivités Territoriales en Stratégie de Développement Durable”

Diplôme Bac+5

Responsables de la mention :

Muriel TAPIE-GRIME
Thomas RIBÉMONT

Responsable de la spécialité:

Philippe PLAS, Antoine PECOUD

Contacts

Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales

www.univ-paris13.fr/dsps

Secrétariat M2 CCT

Bureau H 214

99 avenue JB Clément - 93430 Villetaneuse

☎: 01 49 40 33 05

m2cct.dsps@univ-paris13.fr

Présentation

La formation est fondée sur une approche pluridisciplinaire (science politique, sociologie, droit, sciences administratives, finances publiques...) de l'action publique.

Les enseignements sont délivrés, par une équipe pédagogique associant des Enseignants-Chercheurs universitaires et des professionnels (Chef de mission, Chef de projet, , Urbaniste...).

Le Master 2 Conseil aux collectivités territoriales en Stratégie de Développement Durable s'adresse à des professionnels qui souhaitent exercer des activités et des missions de conseil auprès des décideurs locaux en France et à l'étranger dans la perspective d'un développement durable du territoire. Il s'agit de former des professionnels du développement qui puissent aussi bien apporter leur compétence à une institution (Collectivité Territoriale, Agence de Développement, entreprise) qu'intervenir en tant que consultant auprès de ces institutions. Aussi bien en France que dans les pays du Sud

Le stage, trois mois, au moins en M2, permet aux étudiants de se confronter en vraie grandeur aux réalités professionnelles.

Objectifs de la spécialité

Apporter aux étudiants à la fois des concepts et des méthodes qui leur permettent de s'adapter aux différents contextes du développement notamment dans les pays du Sud, et qui leurs permettent notamment de :

Maîtriser les concepts de la sociologie et de l'économie du développement.

Maîtriser le cadre juridique du développement territorial.

Maîtriser les méthodologies de l'investigation sociologique et du pilotage de projet.

Inscrire le développement dans une perspective durable.

Élaborer un diagnostic territorial,

Définir des perspectives de développement durable et aider à la décision.

Identifier les ressources à mobiliser afin d'atteindre les objectifs recherchés

Susciter et dynamiser des partenariats s'appuyant à la fois sur la mobilisation des ressources et l'application des procédures en fonction des enjeux locaux

Conditions d'accès et d'inscription

Accès direct : les titulaires du M1 PAP Mention Science Politique de l'UFR DSPTS.

Procédure de candidatures externes

Peuvent aussi candidater à la spécialité M2 CCT de la Mention de Science politique :

→ les titulaires d'une première année de Master de science politique, sociologie, droit public, géographie, économie ou gestion ;

→ les titulaires d'une maîtrise équivalente aux masters précédents ;

→ les professionnels bénéficiant d'une procédure de validation des acquis d'expérience (VAE).

L'admission des candidats externes sera prononcée par les responsables de la formation en fonction des places disponibles :

1° Sur dossier de candidature comportant un C.V. détaillé, une lettre de motivation, le relevé des notes du baccalauréat, des 3 années de licence et de master 1 ;

2° Eventuellement à la suite d'un entretien complémentaire.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de l'UFR DSPTS : www.univ-paris13.fr/dsps

Débouchés

Cabinets de consultants

Collectivités territoriales

Associations

Métiers de la ville : Chef de projet ville / quartier /sécurité

Chargé de mission ONG Conseil en Développement dans les pays du Sud

Concours de la fonction publique territoriale, catégorie A et B

Programme M2 « Conseil aux Collectivités Territoriales en Stratégie de Développement Durable »

(La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications)

SEMESTRE 3		Coeff.	ECTS
UEF1	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL I : ACTEURS ET ENJEUX DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT	3	5
	-Le développement et ses acteurs (30 h)		
	-Socio-économie du développement (21h)		
UEF2	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL II : LA GOUVERNANCE DE L'ACTION POLITIQUE LOCALE	3	5
	- La gouvernance et ses acteurs (15 h)		
	- Analyse socio-politique de la coopération intercommunale (15 h)		
	- le territoire entre technique et politique (21 h)		
	- Politique de la ville et des territoires urbains (21 h)		
UEP 1	UNITE DE PARCOURS I : LA RECOMPOSITION TERRITORIALE	2	4
	- l'aménagement des territoires urbains (20h)		
	- Le cadre juridique de l'organisation des territoires (21h)		
	- Les politiques européennes d'appui aux territoires (15h)		
UEP 2	UNITE DE PARCOURS II : METHODOLOGIE DU CONSEIL ET DE LA RECHERCHE	2	5
	- méthodologie de la conduite de projet (21 h)		
	- méthodologie du diagnostic territorial (15h)		
	- Méthodologie qualitative et quantitative (15 h)		
UEP 3	LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2	4
	- Le développement économique local (24h)		
	- Finances publiques locales (15h)		
UEP 4	LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE	3	5
	-Politique de développement durable (21h)		
	- la prévention des risques naturels (21h)		
	- Droit de l'environnement (21h)		
UET 1	UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAL	1	2
	- Anglais, CM (15 h)		
SEMESTRE 4		Coeff.	ECTS
UEPP	UNITE D'ENSEIGNEMENT DE PRE-PROFESSIONNALISATION	5	30
	- STAGE DE 3 MOIS MINIMUM, DANS UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE, UN CABINET OU UNE ONG DONNANT LIEU A : - UN RAPPORT DE STAGE - UN MEMOIRE		